

La Cité du vitrail
Troyes
Ouverture de l'exposition de préfiguration

Le Conseil général de l'Aube a pris en 2011 la décision de créer à Troyes un établissement culturel dédié au vitrail, fondant la légitimité de cette initiative sur la richesse exceptionnelle du patrimoine vitré conservé dans le département. Les très nombreuses verrières antérieures à la Révolution française, au nombre de plus de 1100, recensées dans 200 édifices, font en effet de l'Aube le plus riche département de France en la matière avec la Seine-Maritime, sans compter l'important corpus légué par les ateliers des XIX^e et XX^e siècles. Cet impressionnant patrimoine offre un socle d'œuvres considérable sur lequel la Cité du vitrail a l'intention de construire son assise. Une exposition de préfiguration a été inaugurée à la fin du mois de juin 2013. Elle se transformera et se renouvellera durant les trois années qui la séparent de l'ouverture de l'établissement lui-même, envisagée pour 2016.

Cette nouvelle fondation répond à des besoins fondamentaux. En France, pays du monde le plus riche en vitraux, un corpus immense est encore à révéler au public et aux savants. Aujourd'hui, où apprendre à identifier, à lire et à connaître ces œuvres, matériellement d'accès difficile ? En France, où plusieurs centaines d'ateliers ont exercé et exercent leurs activités depuis le XIX^e siècle, comment conserver la mémoire de structures à la fois entreprises et laboratoires de la création artistique ? Comment encourager les développements d'un métier aujourd'hui en pleine mutation ? Comment à la fois contribuer à une politique de restauration cohérente et encourager la naissance d'œuvres nouvelles ?

Jamais encore, depuis la création du *Corpus vitrearum* il y a plus de 60 ans, l'opportunité n'avait été donnée de réfléchir à ces questions de fond. Le conseil scientifique de la Cité du vitrail s'est mis au travail au début de l'année 2012, dans le but de définir les principales orientations de l'établissement destiné à s'installer dans les vastes espaces disponibles dans l'aile ouest et dans la « grange » de l'ancien Hôtel-Dieu, en plein centre de la ville.

L'exposition de préfiguration affirme la mission fondamentale du nouvel établissement culturel, destiné à être avant tout un lieu d'introduction à la connaissance du vitrail, en vue de la découverte des œuvres conservées *in situ*. Dans ce but, sont présentées dans le corps central de l'Hôtel-Dieu, les photographies commandées à Robert Moleda, qui entourent une carte interactive. Elle renvoie le visiteur vers une cinquantaine d'édifices de l'Aube, retenus pour l'intérêt particulier

de leur vitrage : il s'agit ici de l'esquisse d'un « réseau de visites » amené à s'étendre progressivement. Partant à la rencontre des œuvres, c'est la totalité du patrimoine qui sera appréhendée par le visiteur : l'édifice qu'illumine le vitrail, les autres objets mobiliers conçus pour le même espace. Ce vaste travail de sensibilisation assure d'emblée à la Cité du vitrail une fonction de « plate-forme » au point de rencontre entre connaissance et conservation des œuvres. Un deuxième espace situé sous la chapelle de l'Hôtel-Dieu est voué à la pédagogie. On y remarque une frise chronologique interactive, exemple des outils qui visent à être développés. Mais c'est dans la « grange », restaurée sous la direction de Éric Pallot, ACMH, que se trouve la partie la plus précieuse de l'exposition de préfiguration : vingt cinq œuvres originales du XII^e au XXI^e siècle, que le public peut découvrir pour la première fois en vision rapprochée.

Dans l'avenir, le Conseil scientifique de la Cité du vitrail croit nécessaire la constitution d'une collection d'œuvres, noyau de l'exposition permanente du futur établissement. Elle réunira le contenu de nature très diverse des ateliers de peintres verriers, panneaux de vitraux, documents graphiques, outillage etc., soit ce que ni un musée, ni un dépôt d'archives n'a pour mission de rassembler comme un tout. La Cité du vitrail souhaite ainsi s'engager dans le combat lancé pour enrayer destruction et dispersion des fonds d'ateliers. La donation récente des documents provenant de l'atelier Vincent-Larcher de Troyes au département de l'Aube est sur ce point un encouragement. L'usage de ces collections restant d'introduire le public à la connaissance du vitrail et à le préparer aux visites sur place. À moyen terme, la création d'un centre de documentation voué au vitrail est espérée.

Instrument de connaissance adossé sur les acteurs de la recherche en histoire de l'art, en particulier sur l'équipe de recherche sur le vitrail du Centre André Chastel (UMR 8150 du CNRS), la Cité du vitrail pourra être auteur de propositions en vue d'une politique raisonnée de restauration. Les œuvres qui en bénéficieront, confrontées ou associées aux autres formes de la création artistique qui lui sont souvent étroitement liées, feront l'objet d'expositions monographiques, ou thématiques.

Particulièrement attentif au métier de peintre verrier, à son quotidien, comme aux grands moments de son histoire récente, souvent liés à de fructueuses collaborations avec des peintres, la Cité du vitrail ambitionne de le mieux faire connaître. Elle s'attachera à en suivre l'actualité, voire à provoquer l'événement par la commande et par la création d'une résidence d'artiste.

Au cours des années prochaines, réflexion et événements rivaliseront pour préparer l'avenir. Deux colloques internationaux sont ainsi déjà programmés. En 2015 sera dressé un bilan de 25 ans de recherche sur le vitrail contemporain ; en 2016 se tiendra à Troyes le XXVIII^e colloque international du *Corpus vitrearum*.

On le voit, le succès espéré de la Cité du vitrail passera par la qualité et par la séduction des outils qu'il diffusera au quotidien, par la variété et par la régularité des actions qu'il suscitera et organisera au service de la connaissance de l'une des plus séduisantes manifestations de la peinture monumentale.